

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DU TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-LAMY

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur le projet de règlement no 2024-05 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal

AVIS PUBLIC est par les présente donné, par le soussigné, que le Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2024, a adopté un projet de règlement (no 2024-05) concernant la composition du conseil municipal.

Le projet de règlement consiste à fixer le nombre d'élus pour la prochaine élection générale (novembre 2025) à quatre (4) conseillers et un (1) maire pour un total de cinq (5) élus.

Une copie du projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : https://www.municipalites-du-quebec.com/saint-pierre-de-lamy/f-reglements-1.php ou sur demande au bureau municipal au 115 route de l'Église à Saint-Pierre-de-Lamy.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ce projet de règlement dans le cadre d'une consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil le 2 décembre 2024 à 19h au 115 route de l'Église, Saint-Pierre-de-Lamy.

Donné à Saint-Pierre-de-Lamy, ce 15^e jour de novembre 2024.

Jean-Michel Meilleur, T.P.

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim